

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1086

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Le paradis perdu des écologistes

Gabriel Bittar

statisticien-informaticien et biochimiste

Grâce à la Conférence de Rio, certaines observations écologiques élémentaires ont obtenu, le temps de quelques mois, une large place dans les médias. Je m'en réjouis, mais parallèlement à ce succès médiatique il me semble que le moment est venu d'une clarification de l'écologie politique ou écologisme. En effet, je prends conscience avec une inquiétude croissante de la dérive «fondamentaliste» des partis écologistes, voire de certains mouvements environnementalistes.

Appendice pour appendice

Concrètement, j'ai eu l'occasion d'être confronté à ce fondamentalisme lors de trois débats, sur la Communauté européenne, sur les liens entre économie et écologie, et sur la recherche scientifique. En Suisse, l'appréciation des courants profonds traversant les nébuleuses écologistes est rendu plus difficile par le clivage culturel qui existe entre Romands et Alémaniques. Ainsi par exemple, ce clivage s'est traduit par le refus des écologistes genevois de s'associer au référendum contre les NLFA et par leur positionnement répété en faveur de l'intégration à la CE.

Il me semble que ce clivage est somme toute un épiphénomène, car on peut comprendre que les Alémaniques n'aient aucune envie de devenir officiellement un appendice de l'Allemagne, alors que pour le moment ils sont maîtres en Suisse; quant aux Romands, appendice pour appendice, autant l'être de la France que de la Suisse allemande. La différence entre écologistes romands et alémaniques sur ce dossier important, même si elle peut prendre des apparences véhémentes, ne traduit donc pas forcément des options idéologiques opposées. Il me semble plutôt que le terrain d'entente entre écologistes des deux côtés de la Sarine reste assez large. Ainsi les écologistes romands ont appuyé eux aussi la n-ième mouture d'initiative contre l'expérimentation animale, ainsi que le récent pot-pourri qui touchait à tout ce qui sonnait bio, du génome des bactéries aux embryons humains. On peut nuancer en remarquant que les oppositions des

Romands étaient fondées sur des raisons diamétralement opposées à celles des Alémaniques. Il n'empêche que, faisant fi de toute réflexion et de tout recul, les écologistes ont accepté ces deux initiatives alors que la médecine, l'économie et la planète ont urgemment besoin des progrès des sciences et techniques biologiques, et alors que plusieurs textes proposés étaient inutilement liberticides.

Le désir du retour à l'éden

Après réflexion, je suis arrivé à la conclusion que ces prises de position systématiques contre le progrès, sur le moment incompréhensibles pour moi, avaient une cohérence. Il me semble qu'elles découlent d'un désir général de repli fondé sur la croyance le plus souvent inconsciente qu'il y a eu un *paradis perdu*. Paradis naturel en l'occurrence, qu'il s'agirait de retrouver. Cette croyance est très rarement explicitée, leurrant ceux qui veulent œuvrer pour la diffusion des connaissances développées par l'écologie scientifique, et qui ont peu de goût pour les approximations mystiques (j'ai le mot mystification au bout des doigts). A l'occasion des dernières votations, j'ai pu constater que ce désir de retour à l'éden passe par l'application forcée d'un ordre moral étriqué fondé sur la reconstitution de tabous. Les sciences sont donc présentées comme des ennemies... alors qu'elles sont plus que jamais indispensables !

L'humain s'affranchit de la nature

Ainsi actuellement certains écologistes prônent rigoureusement le retour à la nature et adoptent une opposition de principe aux progrès scientifiques, techniques et médicaux. Pour ma part, je suis un écologiste qui pense que l'homme est un animal qui a pour spécificité de se sentir et de se vouloir en dehors de la nature. En effet, je crois que de la même façon qu'un enfant s'affranchit de sa famille, l'espèce humaine s'affranchit de la nature. Et je crois que comme pour un jeune individu qui rétablit des liens nouveaux avec sa famille — après l'avoir rejetée pour pouvoir s'en libérer —, la société humaine en est au stade où elle peut et doit rétablir des liens d'amitié avec la nature. Et non pas retrouver le stade de

soumission à la nature, pas plus qu'un adolescent ne devient adulte en réapprenant l'obéissance à ses parents.

Le passé et le présent témoignent suffisamment de l'échec répété des terribles tentatives, séculaires ou religieuses, de transformation de mythes en programmes politiques. Je pense donc qu'un bon projet écologiste se doit d'éviter le mythe du retour à la nature, mythe qui au mieux est gaspilleur de temps et d'énergie (car il n'y a jamais eu de paradis perdu), au pire pourrait mener à la souffrance et à la catastrophe sociale. ■

COURRIER

250 toxicos, et les autres...

Je lis avec stupeur dans DP n° 1084 votre article en première page: «Héroïne, flagrant délit d'incohérence». Il y a quelques mots qui me choquent et passent mal: «une nouvelle prise en charge des toxicomanes».

C'est faux, il faudrait dire une prise en charge de 250 toxicos sur les milliers que compte notre pays. Il s'agit de toxicos choisis qui seront drogués légalement avec de la drogue séquestrée. Sur quels critères ?

Et tous les autres seront laissés, pas intéressants pour une expérience. Inutile de dire qu'il n'y a pas d'argent pour créer des centres de désintoxication.

Dire «se féliciter d'une application», c'est utiliser cet exemple de décision du Conseil fédéral pour admirer une mauvaise démarche de notre démocratie. DP oublie d'ironiser dans cette phrase, ce qui m'aurait plu.

Les cantons romands viennent d'éditer leurs expériences dans *Lettres levantines* 3. *Faut-il libéraliser la drogue ?* Diffusion, Ouverture; il ne faut pas les lâcher.

Jacqueline Geiser-Rossi
Lausanne

Pollution suisse

Au cours d'une soirée consacrée au dialecte du Liechtenstein, lors de la commémoration du 650^e anniversaire du Comté de Vaduz, un conférencier a déploré la pollution du dialecte local par l'idiome helvétique. *Grüezi* est devenu un mot local.